

Réunion de bureau de l'USFTT du 29 avril 2025

Présents : James Fogel, Marylène Warzee, Pascal Guery, Patrick Gaudin, Claude Chantepie, Thierry Loyer, Isabelle Ouvrard, Sébastien Ouvrard, Xavier Laberthonniere

Absents excusés : Corinne Verdier, Céline Dugat, Jean Marc Brisson

La réunion commence à 19h30

1. Point sur les finances du Club

- Claude fait le point sur les finances du club qui sont saines à l'aube de la naissance du nouveau club : le club est bénéficiaire pour la saison grâce au tournoi et au spectacle.
- Compte-rendu de la commission finances de l'USF du 28 04 2025 :

James et Claude ont assisté à cette réunion. Les demandes de subvention déposées par les différentes sections s'élevaient à environ 80 000€, la municipalité a attribué environ 71000€ que les différentes sections se sont réparties à l'amiable.

La demande de subvention déposée par le club a été acceptée.

Lors de la dissolution de l'USF le club devrait recevoir une petite partie des avoirs de l'USF.

L'AG de l'USF qui officialisera la disparition des sections aura lieu le 12 mai 2025.

Le trésorier devra, après l'officialisation de la disparition de l'USF, fournir un état des comptes et l'inventaire des biens de l'USFTT à la date de cette officialisation.

- James rappelle que le montant total des différentes cotisations payées par le club à la Fédération, à la Ligue et au Comité est élevé et nécessite donc l'organisation de manifestations comme le tournoi et les spectacles.

2. Point sur l'avancement du nouveau club :

James fait le point en ce qui concerne les démarches faites ou encore à faire en ce qui concerne le nouveau club.

- Pour le Comité, à partir du 1^{er} juillet le club portera le nom de LFTT. Ce club devrait recevoir le numéro de club précédemment attribué à l'USFTT ; les joueurs du club n'auront donc pas de demande de mutation à effectuer.
- Il faut faire fabriquer un nouveau tampon pour le club.
- Le logo du nouveau club doit être légèrement modifié pour être plus facilement utilisable sur des supports multiples ; les modifications sont acceptées par le bureau. C'est ce nouveau logo qui sera utilisé pour le nouveau tampon.
- Le nouveau club pourra continuer à utiliser le logiciel "Basicompta" jusqu'en décembre 2025 car on a payé la licence pour l'année, MAIS le logiciel qui sera utilisé pour le nouveau club est celui de Sport Région
- Il faut signer un nouveau contrat "Sumup" pour le nouveau club ; un changement de nom d'entreprise est nécessaire (de USFTT à LFTT) ; on prévoit de faire ce changement au 1^{er} juin 2025

3. Le site internet du nouveau club et les boîtes mail associées

Pascal fait le point sur ces questions :

- Ouverture d'un compte association chez Microsoft pour ce qui est de la création du nouveau site et des boîtes mail.
- Le président et le bureau souhaitent que, si possible, le nom du site du nouveau club soit : LAFLECHETT.COM
- Pascal s'efforce de trouver une solution pour que les archives du club soient sécurisées et accessibles uniquement aux personnes habilitées.
- Il tiendra le président au courant du résultat de ce travail important ; l'objectif est que tout ceci soit opérationnel pour le début de la nouvelle saison.

4. Questions diverses :

- Thierry évoque la question des spectacles théâtraux :
Les spectacles retenus sont :
Le samedi 22 novembre, en soirée, « Ginette, la reine des boulettes » "one-woman-show" comique
Le dimanche 23 novembre après-midi « Tais-toi François » ; théâtre comique par La compagnie les Tréteaux de Malestable
- Xavier informe de son absence à partir du 15 juin jusqu'au 1^{er} aout ; il pourra continuer à gérer la boîte mail du club mais avec un temps de réaction un peu long ; il serait bon que quelqu'un puisse gérer les urgences à ce sujet pendant son absence.
- Pascal fait un mail à la commission compétitions "pingsarthe.org" du comité pour annoncer le tournoi national (31 octobre, 1er et 2 novembre) puis en fera un aux participants des tournois précédents pour leur annoncer la date du tournoi 2025, puisque celui-ci est légèrement avancé par rapport aux années précédentes.
- Pascal s'est renseigné pour une télévision à poser dans la salle afin de pouvoir afficher les scores des différentes équipes du club lors des compétitions ; James a l'accord de la mairie qui souhaite cependant qu'en cas de demande du Tir à l'arc qui partage la salle avec nous nous leur prêtions la TV.
Le coût d'une TV en 140 cm de diagonale est acceptable pour les finances du club ; le bureau est favorable à cet achat ; Pascal se renseigne sur le coût d'une TV un peu plus grande.
- Sébastien continue à s'occuper des tenues ; il est en contact avec un nouveau fournisseur et lui demande un kit d'essayage ; James insiste pour que cela démarre vite.
- La brocante spéciale « sports » est-elle toujours d'actualité pour le dimanche 14/09 ?
Isabelle se charge de mettre en place ou non cette brocante. Réponse assez rapide nécessaire
- Les horaires demandés à la mairie pour l'ouverture de la salle pendant les vacances d'été sont les suivants :
Du 1^{er} au 15 juillet : les mardi mercredi jeudi 18-22h
A partir du 19 août : les mardi mercredi jeudi 18-22h
- Thierry propose que le club adhère à l'association FCF-UDOM (festival, Carnaval et Fêtes de France) qui permet d'obtenir des réductions sur les contributions à régler à la SACEM

lors de l'organisation de spectacles, une publicité sur les spectacles dans la revue "Sarthe et ses Fêtes" et sur le site "Sortirensarthe.com". Le coût de l'adhésion est modeste et sera amorti, au moins largement, grâce à la réduction sur les frais de SACEM. Le bureau approuve à l'unanimité cette adhésion.

La réunion s'achève à 21h30 autour du verre de l'amitié.

Le secrétaire.